

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Atelier d'improvisation
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument historique - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale chant - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale direction d'orchestre - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale direction de chœur - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale composition - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale composition à l'image -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Unité d'enseignement ponctuelle <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	3 demi-journées (9 heures)
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Type d'enseignement : sessions Nombre d'étudiant-e-s : variable
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
○ Expérimenter de manière participative une forme d'improvisation collective. ○ Adapter des idées musicales en temps réel en réponse à des interactions avec d'autres musicien-ne-s et des changements dynamiques au sein d'une performance. ○ Communiquer et collaborer efficacement avec d'autres musicien-ne-s pour co-crée des propositions musicales innovantes. ○ Affirmer un langage artistique musical, chorégraphique et scénographique propre.	

- Choisir de manière raisonnée des stratégies de travail en séance collective d'improvisation en fonction d'un répertoire donné.

5. Contenu et forme de l'enseignement

Mise en situation d'improvisation, éléments théoriques, esthétiques ou historiques.
Sessions de groupe et ateliers pratiques.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Participation

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Remarque(s) :

La validation d'un atelier d'improvisation requiert 9 heures de participation active à un seul et même atelier.
Une absence à une partie de l'atelier entraîne sa non-validation et les 9 heures ne peuvent pas être réalisées dans deux ateliers différents.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	

8. Remarques

9. Bibliographie

BIESENBENDER Volker, *Plaidoyer pour l'improvisation dans l'apprentissage instrumental*. Paris : 2001, Van de Velde.
SAVOURET Alain, *Introduction à un solfège de l'audible, l'improvisation libre comme outil pratique*. Paris : 2011, Symétrie.
SIRON Jacques, *La partition intérieure. Jazz, Musiques improvisées*. Paris : 2000, Outre Mesure.

10. Enseignant-e-s

Stéphane ORLANDO (coordinateur)

11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM